

Si l'Exposition n'a été qu'un leurre pour la majeure partie de la population parisienne, pour le commerce, à part 3 ou 4 grands magasins; si elle n'a été qu'une déception pour le commerce et l'industrie, en France; si elle n'a pas été, il s'en faut, une œuvre de moralisation; si elle a été profitable à quelques Parisiens au détriment de nos campagnes dans lesquelles l'argent dépensé à Paris ne circulera pas; si elle a surtout profité aux étrangers, à qui la plus large part a été faite dans la distribution des récompenses, on peut dire qu'elle a été profitable au gouvernement qui en a fait un instrument de propagande électorale et sur laquelle il a basé son échafaudage d'élections, avant que le peuple ait pu s'apercevoir qu'elle n'était qu'une duperie, une entreprise sans utilité pratique, une parade inventée pour exciter les sens, au lieu d'être une œuvre patriotique, bienfaisante, rémunératrice et civilisatrice.

Il en sera de cette Exposition comme des drapeaux de théâtre: elle aura jeté son clinquant au mirage des fontaines lumineuses et à la lueur des projecteurs électriques et éphémères de la tour Eiffel.

Maintenant que le rideau est tombé sur cette fantasmagorie, on ne tardera pas à s'apercevoir qu'elle n'a pas servi à grand'chose parce qu'elle n'a pas été inspirée par des sentiments en rapport avec la grandeur de la France. On a voulu faire croire à une prospérité qui n'existait pas.

Comme la fourmi, dit un grand journal de Paris, l'Autorité, l'Exposition a chanté tout l'été. Gare lorsque la bise sera venue et que le peuple aura fini. Lorsque les ateliers vont chômer, quand la misère va s'installer au chevet du pauvre, on regrettera vivement les énormes sommes dépensées et il n'est pas probable que ce peuple se console de son infortune, en pensant qu'on s'est bien amusé tout l'été et qu'on a chanté, à l'exemple de la cigale.

Fraichement n'aurait-on pas pu employer bien plus utilement les sommes énormes, colossales qui ont été englouties dans cette fantastique Exposition soit par l'Etat, soit par la ville, soit par les exposants! Que de choses on aurait pu faire avec ces millions pour encourager l'agriculture, l'industrie, ces deux grandes puissances de l'avenir, qui produisent chaque jour pour donner à la France la prospérité la plus florissante.

*Sic transit gloria mundi*, tandis que les grandes choses ne disparaissent jamais, et contribuent pour une large part au progrès de la civilisation. Tous les efforts doivent se réunir, pour atteindre ce but.

A. DE LAVALETTE.

**Choses et autres.**

Les dernières élections de la Presse ont donné le résultat suivant:

Prés.-honoraire, M. Léger Brousseau; vice-prés.-honoraire, M. J. A. Chagnon, du Journal de Waterloo et M. L. F. Morisson, de l'Union de St. Hyacinthe; président-actif, M. Thomas Chapaïs; vice-président-actif, M. L. J. Demers et M. Fancher de St. Maurice; secrétaire, N. E. Dionne; assistant-secrétaire, M. Frank Carrel; trésorier, M. S. Marcotte; bibliothécaire, M. N. Lavassour.

On vient d'inventer une machine à calculer. Cette machine fait les additions, les multiplications, les divisions avec une grande rapidité. S'agit-il d'une multiplication? Un tour de roue donne le produit du premier chiffre du multiplicateur, un second, le produit du deuxième, un dernier le produit du total. L'instrument ne se trompe jamais, cela va sans dire; il suffit de lire exactement les résultats. Il est appelé à rendre des services dans les administrations, les banques, chez les industriels et les commerçants.

**RECETTE**

*Comment on prévient sûrement la pourriture de la pomme de terre.*

Moyen indiqué par un agronome philanthrope de toute compétence.—Le procédé est, d'ailleurs, à la portée aussi bien de la grande que la petite culture.

Avant de les confier à la terre, il faut avoir soin: 1° De percer,—longitudinalement,—chaque tubercule destiné à la plantation, soit avec une longue aiguille emmanchée d'une façon quelconque, soit avec une alène très fine et pareillement assez longue. (Tout enfant peut se livrer à ce genre de travail); 2° De laisser tremper les pommes de terre,—pendant 24 heures,—dans un bain composé de 2 livres de sulfate de cuivre (vitriol bleu) dissous dans 100 à 150 pintes d'eau; 3° Aussitôt retirées de la dissolution, les rouler dans de la chaux éteinte en poudre. La plantation, indifféremment, se peut faire de suite, ou être retardée un ou deux mois; seulement en ce dernier cas, il est indispensable de déposer les tubercules traités en un lieu sec,—grenier, aire de grange, par exemple,—et de les couvrir de paille ou de foin, de manière à les soustraire aux atteintes des gelées.

**CANADA**

Province de Québec, } **DANS LA COUR SUPÉRIEURE,**  
District de Kamouraska. }

Le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

**DAME ROSALIE VIRGINIE MOREAULT**, de la ville de Fraserville, veuve de George Pelletier, en son vivant marchand du même lieu.

Demanderesse;

et

**GÉDÉON SOUCY**, cultivateur, ci-devant de la paroisse de St-Modeste dans le district susdit, maintenant aux Etats-Unis d'Amérique.

Défendeur.

Il est ordonné aux défendeur de comparaitre dans les deux mois.

**BUREAU DU PROTONOTAIRE,** }  
Ville de Fraserville. }

**PELLETIER & PERRAULT,**  
P. C. S.

**S. C. RIOU,**  
Avocat de la Demanderesse.  
11 décembre 1889.—2.

**POUR 25 CENTS**

**La Librairie J. B. ROLLAND & FILS**

**6 à 14, rue Saint-Vincent, Montreal.**

Adressera franco à toute personne qui enverra la somme ci-dessus:

1o L'Almanach agricole, pour 1890; 2o L'Almanach des familles, pour 1890; 3o Le Calendrier de la Puissance, pour 1890; 4o Au coin du feu, nouvelles, récits et légendes.

Adressez sans retard votre demande et vous recevrez franco, par la poste, ces articles

**POUR 25 CENTS**

5 décembre 1889.—2.